

**[BIOMAX] LE NOUVEAU SITE DE PRODUCTION DE CHALEUR 100% BOIS**

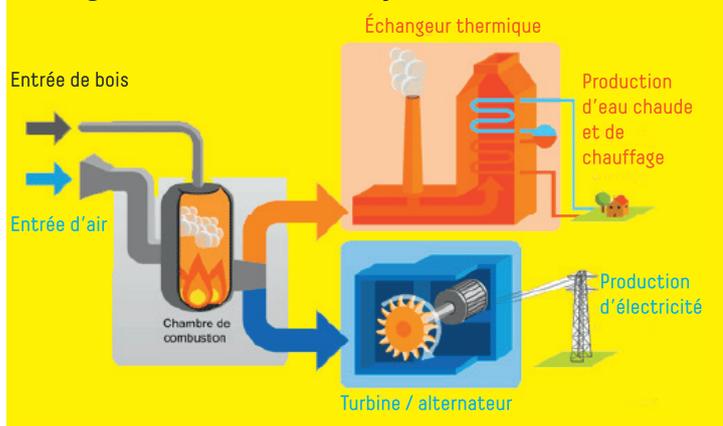


Le chantier du nouveau site de cogénération BIOMAX, situé sur la Presqu'île Scientifique s'achève. Ce nouveau site, **opérationnel au printemps 2020**, va permettre au réseau de chaleur de Grenoble-Alpes Métropole de réduire considérablement le recours aux énergies fossiles grâce à des technologies innovantes et la consommation d'un **combustible unique : le bois**.

Composé aujourd'hui à 72 % d'énergies renouvelables et de récupération, le réseau de Chauffage Urbain a l'objectif d'atteindre 85 % en 2022 et l'ambition de 100 % en 2033.

**Les premiers essais de fonctionnement et le raccordement du nouveau site au réseau Métropolitain de Chauffage Urbain auront lieu prochainement.**

**La cogénération, comment ça marche ?**



À énergie produite équivalente, **BIOMAX émettra 70 % de moins d'oxydes d'azote et 30 % de moins de particules fines que la centrale au fioul qu'elle viendra remplacer.**

**[AGENDA DES TRAVAUX]**

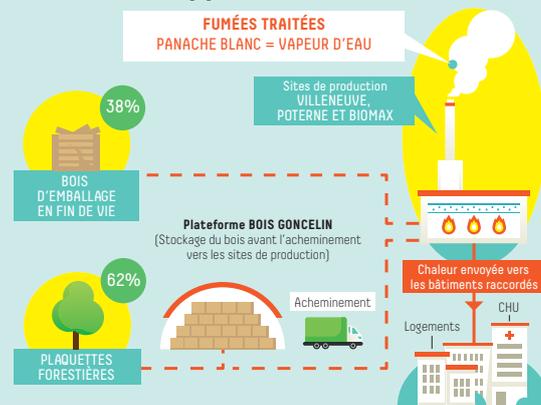
**JAN** Les « chasses vapeur » dureront environ 3 semaines à compter du 02 Janvier, à raison de 2 fois par jour pendant 5 à 15 minutes.

**À PARTIR DE FÉV** Tests de fonctionnement à froid puis à chaud avant la mise en service effective du site.

**Focus sur les «chasses vapeur»**

Avant la mise en service du site, des actions de nettoyage des tuyauteries seront menées pour les débarrasser de toutes les impuretés. Ces opérations appelées «chasses vapeur» produisent du bruit et des dégagements de vapeur d'eau dans l'atmosphère, sans impact sur la qualité de l'air.

**Notre filière d'approvisionnement en bois**



**Une gestion durable de la ressource bois**

Dans une démarche d'innovation, le réseau de Chauffage Urbain s'est engagé à accélérer le recours aux énergies renouvelables en remplacement des énergies fossiles, avec un effort soutenu pour la biomasse bois-énergie. Le bois est une énergie neutre en émission de CO2 car il rejette, lors de sa combustion, le CO2 qu'il a capté pendant sa croissance. Dans une démarche de coupes raisonnées, 100 000 tonnes de bois ont été valorisées en chaleur sur la saison de chauffe 2018- 2019 et 150 000 tonnes en 2020, notamment grâce au nouveau site de production BIOMAX.

Le réseau de Chauffage Urbain de la Métropole grenobloise collabore avec des partenaires publics et privés locaux, pour satisfaire ses besoins en bois-énergie. La totalité de ce bois provient de la région puisque la distance moyenne d'approvisionnement est de 62 kilomètres autour de Grenoble (100 kilomètres maximum). L'approvisionnement s'effectue en Isère et sur une partie de la Savoie dans des forêts durablement gérées, c'est-à-dire des forêts bénéficiant par exemple des certifications PEFC, FSC, ...

Cette démarche réduit fortement l'impact écologique du transport du bois, favorise l'économie locale et contribue à une gestion durable de la ressource.

**Traitement des fumées**

La production d'énergie est soumise à des normes très strictes. Les sites de production sont équipés des systèmes de traitement des fumées les plus performants, et la qualité des rejets est mesurée en continu et contrôlée par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

La chaudière de BIOMAX, 100 % bois, respectera les seuils d'émissions de poussières, de dioxyde de soufre, d'oxyde d'azote et de monoxyde de carbone fixés par arrêté ministériel. La couleur blanche du panache s'explique par la présence d'eau et la faible température des fumées. Ainsi, le panache blanc traduit d'une excellente performance énergétique.

[CLUB DES USAGERS] LE NOUVEAU CLUB  
DES ABONNÉS ET USAGERS DU  
CHAUFFAGE URBAIN

## CLUB DES USAGERS CHAUFFAGE URBAIN

La Compagnie de Chauffage met en place son premier « Club des usagers ».

Ce club permettra d'offrir aux usagers du chauffage urbain des temps conviviaux d'échanges autour du réseau de chaleur. Ouvert à tous, il a pour mission de contribuer à l'évaluation et l'amélioration du service public du chauffage urbain et d'enrichir le dialogue et la diffusion de l'information entre les services publics métropolitains et les usagers.

Le jeudi 30 janvier 2019, la Compagnie de Chauffage convie les habitants, les représentants des usagers ou encore les structures associatives au **premier rendez-vous du Club des usagers** sur son site de production Villeneuve. Au programme, visite guidée du site, retour sur les résultats de la saison passée, présentation des temps forts de 2020 et questions/réponses. Afin de rendre ce moment encore plus convivial, les usagers pourront poursuivre ce temps d'échange autour d'un cocktail.

Pour participer, inscrivez-vous sur le site : [www.chauffage-urbain-grenoble.fr](http://www.chauffage-urbain-grenoble.fr)



### [DÉVELOPPEMENT DURABLE] LABEL ECO RÉSEAU

Pour la 7<sup>e</sup> année consécutive, la Métropole grenobloise s'est vue décerner le label « Eco réseau de Chaleur » 2019 par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME). Cette distinction récompense les collectivités dont les réseaux de chaleur sont les plus exemplaires selon des critères environnementaux, économiques et sociaux. Cette dernière, représente

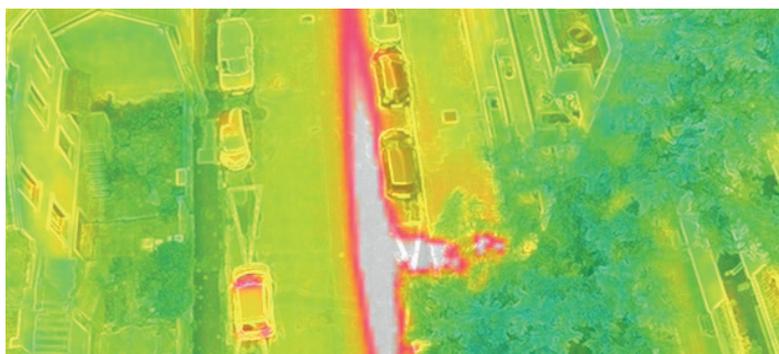
une véritable reconnaissance pour la Métropole, fortement mobilisée en faveur de la transition énergétique et écologique.



### [INNOVATION] EXPÉRIMENTATION DRONE

Thermographie par drone à Grenoble : les nouvelles technologies au service de l'efficacité énergétique du territoire.

En décembre, un drone équipé d'une caméra thermique infrarouge a inspecté 2,5 km de réseau sur les 177 km que compte le Chauffage Urbain de la Métropole. Après avoir survolé le quartier Capuche-Alliés de Grenoble, le drone piloté par la société locale Drone Process a fait apparaître une fuite d'environ 10 m<sup>3</sup>/jour, rue Gay Lussac recherchée depuis plusieurs semaines dont le point précis n'avait pu être identifié par une thermographie « traditionnelle ».



#### La thermographie par drone, qu'est-ce c'est ?

La thermographie par drone est un moyen innovant pour inspecter les réseaux de chaleur. A la lecture de la carte infrarouge, les sources de chaleur sont mises en évidence par des couleurs rouge et blanche et permettent de détecter une anomalie thermique sur le réseau. Même si d'autres réseaux en France ont déjà expérimenté le survol par drone, c'est une première pour le réseau de chaleur local. Cette expérimentation d'inspection thermographique par drone s'inscrit dans un programme d'innovation mené par la Compagnie de Chauffage en s'appuyant sur des outils de collecte et d'analyse d'informations pour améliorer la détection de fuite. L'expérience et les prochains résultats obtenus permettront peut-être à terme de franchir une nouvelle étape dans l'utilisation de cette technologie pour détecter les points faibles, à titre préventif, et éviter les fuites.



### [CONTACTS]



**SERVICE CLIENTS :**  
Du lundi au vendredi  
8 h - 12 h / 13 h - 17 h  
04 76 33 56 36



**DÉPANNAGE INTERVENTION :**  
Du lundi au vendredi : 8 h - 17 h  
Nuits, week-ends et jours fériés  
04 76 33 56 56  
[maintenance.depannages@ccciag.fr](mailto:maintenance.depannages@ccciag.fr)



[www.chauffage-urbain-grenoble.fr](http://www.chauffage-urbain-grenoble.fr)



[contact@chauffage-urbain-grenoble.fr](mailto:contact@chauffage-urbain-grenoble.fr)